

BARÈMES HONORAIRES

01/01/2026

TRANSACTION

PRIX DE VENTE EUROS	HONORAIRES TTC
De 0 à 50 000 € - Minimum forfaitaire	12 %
De 50 001 à 100 000 €	11 %
De 100 001 € à 150 000 €	8 %
Au-delà de 150 001 €	7%
Vente de Terrains	12 %

LES TARIFS DE L'AGENCE : A la charge du locataire

a) Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail

→ De 0m² à 70m² de superficie habitable.....10.00 euros du m²
→ Au-delà de 70 m² se superficie habitable.....9.00 euros du m²
→ Pour les logements hors Bordeaux Métropole
quel que soit la surface habitable.....6.00 euros du m²

b) Honoraires d'état des lieux

Ils sont fixés à 3 € TTC par m² de surface habitable quelle que soit la zone concernée (sachant que le montant s'ajoute aux autres prestations)

c) Honoraires de constitution du dossier et de rédaction de l'avenant au bail..... 300.00 € TTC

LES TARIFS DE L'AGENCE : A la charge du bailleur

a) Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail

→ De 0m² à 70m² de superficie habitable.....10.00 euros du m²
→ Au-delà de 70 m² se superficie habitable.....9.00 euros du m²
→ Pour les logements hors Bordeaux Métropole
quel que soit la surface habitable.....6.00 euros du m²

b) Honoraires d'état des lieux

Ils sont fixés à 3 € TTC par m² de surface habitable quelle que soit la zone concernée (sachant que le montant s'ajoute aux autres prestations)

c) Honoraires d'entremise et de négociation : à la charge exclusive du bailleur en Province

En zone tendue et non tendue, cette prestation est facturée.....100.00 € TTC

&

Paris et agglomération, cette prestation est facturée.....10.00 % du loyer annuel hors charges

II) Pour tous les autres baux les honoraires sont de 17,6 % TTC à partager par moitié entre le bailleur et le locataire

GESTION

Frais de clôture gestion.....180,00 € TTC
Assurance loyers impayés VERSALIS.....3 % TTC
Honoraires de gestion.....7 % HT des sommes encaissées
Frais administratifs.....2.00 € HT par mois
Aide à la déclaration des revenus fonciers.....85.00 € HT par bien

Frais de gestion de sinistre d'assurance.....130.00 € HT
par sinistre à la charge du mandant

VACATION.....180 euros de l'heure TTC

AVIS DE VALEUR

L'avis de valeur d'un bien d'habitation sur Bordeaux métropole
Appartement ou maison.....220,00 € TTC

LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

A la charge du preneur
25 % du loyer annuel HC
Cession de droit de bail.....10% HC sur le montant
du droit au bail
Avenant de renouvellement..... 200,00 € TTC

GARAGE

Location : A la charge du locataire et du bailleur ...100,00 € TTC
Vente : A la charge de l'acquéreur12 % TTC

ETATS DES LIEUX DE SORTIE

A la charge du bailleur.....250.00 € TTC